



Huissier de justice quel recours

Par **louka59**, le **22/11/2015** à **20:22**

bonsoir je vient vers vous en espérant avoir des réponses
voilà depuis plus de 1 ans et demi je rembourse un huissier pour une dette chez E.. a hauteur de 100€ par mois ce qui est une somme trop importante pour moi mais le huissier ne veut rien entendre mais la les trois dernière mensualité c'est a dire septembre octobre et novembre je n'ai pas pu les régler donc début de semaine dernière soit le 16/11 je reçois un courrier en me réclamer la somme restante de 1350.42 € avant le 18/11 somme que je n'ai pas et sur le courrier il avait écrit en noir nous nous déplaceront a votre domicile entre 6h et 21h bien sur personne est venu j'ai donc pris contacte avec le huissier le vendredi 20/11 celui me dit de régler les 3 mois d'arriérer ce que je comprend je m'arrange avec une personne de ma famille qui me les avance bref du coup je demande a l'huissier si il y a possibilité de baisser la mensualité a 50e par mois elle refuse catégoriquement je lui explique que mon mari et en fin de droite allocation retour emploi et que il va percevoir l'allocation solidarité spécifique et que je n'ai les allocation familiale pour 4 enfants ayant des charges a payer en plus du loyer je ne pourrais plus assumer cette somme donc ma question est quel droit ai je pour pouvoir baisser mon remboursement j'ai déjà fait 2 courrier en expliquant tout ils ne veulent rien entendre je suis épuiser de tt sa moralement je tient pour mes enfants je ne sait plus quoi faire voilà merci jsp que quelqu'un pourra m'aider et me dire quoi faire merci